Commune d'Antigny

DÉLIBÉRATION
N° 2026/34

L'an deux mil vingt-et-six, le 25 juin à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15			
Présents : 11			
Votants : 14			
Votes	**Pour : 14**	**Contre : 0**	**Abstention : 0**

Etaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, M. Alexandre CHASSAT, Mme Noémie CHARTRIN, M. Vincent CERISIER, Mme Emmanuelle FAUTREL, M. Bruno MARTIN, Mme Émilie BORGET, M. Alexis BERJONNEAU, Mme Valérie SPOTO, M. Stéphane THOULISSE, Mme Cindy VILLEMOND, Mme Aurore GERMANEAU.
Étaient excusés : Mme Gisèle THEUTTHOUNE, M. Alexandre CHASSAT, M. Aurélien THABUTEAU, Mme Aurore GERMANEAU.
Étaient absents :
Procurations :
Mme Gisèle THEUTTHOUNE donne procuration à M. Christophe LEFOULON
M. Alexandre CHASSAT donne procuration à Mme Noémie CHARTRIN
Mme Aurore GERMANEAU donne procuration à M. Bruno MARTIN

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Comité de Gestion du Pôle Éducatif Val de Gartempe – Approbation des modifications des règlements intérieurs des services de cantine, garderie et activités périscolaires

Le Maire expose au Conseil Municipal la problématique des impayés et le refus d'inscription pour impayés ou exclusions pour des motifs de comportement, le Comité de Gestion du Pôle Éducatif Val de Gartempe s'est réunion le 4 mai dernier afin de modifier les règlements intérieurs des services de garderie, restauration et activités périscolaires.

Le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal afin de valider ces modifications.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire, à signer les nouveaux règlements intérieurs.

Fait à ANTIGNY, le 26 juin 2026

La secrétaire de séance,
Noémie CHARTRIN

Le Maire,
Vincent LAUER

MAIRIE d'ANTIGNY 86310 (Vienne)

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY
Téléphone : 05.49.48.04.49
mairie@antigny86.fr

AR Prefecture
086-218600062-20260625-25062026_34-DE
Reçu le 02/07/2026